

# Rapport de la mairesse des faits saillants du rapport financier 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, au cours de la séance ordinaire du Conseil du 10 mai 2025, la mairesse est tenue de faire un rapport des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport de l'auditeur externe, audités par la société de comptables professionnels agréés Amyot Gelinas s.e.n.c.r.l., pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

Le Conseil a déposé son rapport financier lors de la séance du 9 mai 2025.

#### Revenus et dépenses de fonctionnement

Lac-Tremblant-Nord a enregistré des revenus de fonctionnement de 1 096 314 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 298 536 \$.

### Éléments à des fins de conciliation fiscales

En ce qui concerne les éléments à des fins de conciliation fiscales, elles s'établissent à 272 809 \$.

#### Résultat de l'exercice 2024

Le résultat de l'exercice 2024 à des fins fiscales est un excédent de 70 587 \$.

#### Surplus accumulé

Nous avons un surplus non affecté de 197 984 \$ comparativement à 298 978 \$ l'an dernier. Cette variation s'explique par l'excédent de l'exercice de 70 587 \$, d'affectation du surplus non affecté aux dépenses de fonctionnement pour un montant totalisant 150 927 \$ et de l'affectation au budget 2025 de 20 654 \$.

Nous avons un surplus affecté au budget 2025 de 20 654 \$ comparativement à 27 141 \$ en 2024.



# Fonds de parcs

Le fonds de Parcs est à 422 200 \$ au 31 décembre 2024 versus 415 334 \$ au 31 décembre 2023. La hausse s'explique en grande partie par les revenus d'intérêts générés par le sommes accumulées au fonds de Parcs.

# Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Les auditeurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, confirment que ces derniers, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Lac-Tremblant-Nord.

Kim Meyer, Mairesse.

Le 9 mai, 2025